

Christophe POINSATTE

60 rue de Paris
95 150 Taverny

130 bis avenue Charles de Gaulle
92 20 Neuilly sur Seine

Tél. : +33 (0)6 32 28 09 75

christophe.poinsatte@aura-conseil.fr

ASSOCIATION ATELIERS AMASCO - JOUER ET APPRENDRE

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

21 RUE DE LA VANNE
92120 MONTROUGE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Septembre 2025

ASSOCIATION
ATELIERS AMASCO - JOUER ET APPRENDRE

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

21 RUE DE LA VANNE

92120 MONTRouGE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'Assemblée Générale de l'Association ATELIERS AMASCO - JOUER ET APPRENDRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de ATELIERS AMASCO - JOUER ET APPRENDRE relatifs à l'exercice, et nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ATELIERS AMASCO - JOUER ET APPRENDRE à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'existence de fonds propres négatifs au 30 septembre 2025.

Bien que l'association ait dégagé deux exercices excédentaires successifs, ses fonds associatifs demeurent négatifs pour un montant de – 8 010 euros, une situation qui continue d'exercer une tension sur la trésorerie disponible.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la l'absence de mention dans l'annexe du montant de l'engagement au titre des indemnités de fins de carrières comme le prévoit l'ANC 2018-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

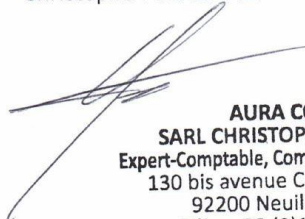
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 16 décembre 2025

Christophe POINSATTE



AURA CONSEIL
SARL CHRISTOPHE POINSATTE
Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes
130 bis avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : +33 (0)1 81 93 59 66
RCS Nanterre 509 768 982 - NAF 6920Z

Bilan Actif

	Du 01/10/2024 au 30/09/2025		Au 30/09/2024	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	26 160	9 530	16 630	425
Autres immobilisations incorporelles	11 740	11 298	442	4 586
Immobilisations incorporelles en cours				12 600
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 625	25 121	503	3 183
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	287		287	420
TOTAL I	63 812	45 950	17 862	21 214
Comptes de liaison				
II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	59 923		59 923	44 663
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	234 078		234 078	222 342
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	22 205		22 205	38 092
Valeurs mobilières de placement	153		153	153
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	19 459		19 459	4 641
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	335 817		335 817	309 891
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Ecart de conversion actif				
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	399 629	45 950	353 679	331 105

Bilan Passif

	30/09/2025	30/09/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires	103 800	50 000
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-150 561	-186 714
Excédent ou déficit de l'exercice	38 751	36 156
Situation nette	-8 010	-100 558
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	-8 010	-100 558
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEDIES	II	
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	110 574	154 001
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 484	24 255
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	188 632	101 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 600
Autres dettes		55 623
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	40 000	83 500
TOTAL V	361 690	431 665
Ecart de conversion passif		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	353 679	331 107

Compte de résultat

	30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		1 540
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	107 043	81 871
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	794 769	782 073
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	42 931	27 550
Mécénats	54 776	58 154
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	292 678	393 217
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 831	66 166
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 670	521
TOTAL I	1 312 697	1 411 093
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	-15 260	-14 031
Autres achats et charges externes	171 927	193 763
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	47 965	13 999
Salaires et traitements	838 333	913 404
Charges sociales	213 765	231 295
Dotations aux amortissements et dépréciations	9 339	28 866
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	4 974	3 598
TOTAL II	1 271 043	1 370 895
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	41 654	40 198
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	21	5
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	21	5
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 924	4 047
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	2 924	4 047
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-2 904	-4 042
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	38 751	36 156

Compte de résultat (Suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 312 718	1 411 098
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 273 968	1 374 942
EXCEDENT OU DEFICIT	38 751	36 156
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	156 156	140 595
Bénévolat	12 006	58 056
TOTAL	168 162	198 651
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	77 000	74 500
Prestations en nature	79 156	66 094
Personnel bénévole	12 006	58 056
TOTAL	168 162	198 651

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 353 679 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 38 751 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

Ateliers Amasco - Jouer et Apprendre est une association créée en 2018. Elle regroupe des parents, des enseignants, des étudiants et des retraités avec un but : favoriser l'épanouissement scolaire des enfants de tous milieux, dès les débuts de leur scolarité.

L'association offre aux familles une solution innovante pendant les vacances scolaires : des ateliers à la fois ludiques et éducatifs, pour que l'enfant apprenne et gagne en confiance en lui à travers des jeux et des échanges.

Les Ateliers Amasco s'appuient des enseignants expérimentés, mais aussi des professionnels de l'animation pour développer le plaisir d'apprendre chez les enfants de 6 à 11 ans, de toutes origines et milieux sociaux. A l'aide de pédagogies positives et ludiques, les ateliers favorisent l'épanouissement des enfants pendant les vacances scolaires. Avec le soutien de communes, de fondations et de donateurs.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 ans, |
| • Mobilier | 3 ans. |

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Emprunts

Le montant restant à rembourser au 30/09/2025 est de 54 891.37 € et 55 682.28 €.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 610 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 19.68 €/heure correspond à un montant de 12 005.93 euros.

Une mise à disposition de locaux a également fait l'objet d'une estimation à 77 000€ ainsi que des prestations de services pour 79 155.98€.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Au titre de la mission de contrôle des comptes, les honoraires du Commissaire aux comptes ont été provisionné à hauteur de 2 587 € TTC au 30 septembre 2025.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 780		18 720
TOTAL	31 780		18 720
Terrains			
Constructions :	- Sur sol propre		
	- Sur sol d'autrui		
	- Générales, agencements et aménagements constructions		
Installations :	- Techniques, matériel et outillage		
	- Générales, agencements et aménagements divers		
Matériel :	- De transport	1 942	
	- De bureau et informatique, mobilier	23 683	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	25 625		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	- Participations		
	- Titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières	420		
TOTAL	420		
TOTAL GENERAL	57 825		18 720
CADRE B	Diminutions	Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement		Cession
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 600	37 900	
TOTAL	12 600	37 900	
Terrains			
Constructions :	- Sur sol propre		
	- Sur sol d'autrui		
	- Gales, agencets et aménagt. const.		
Installations :	- Techniques, matériel et outillage		
	- Gales, agencets et aménagt. divers		
	- De transport	1 942	
Matériel :	- De bureau et informatique, mobilier	23 683	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL		25 625	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	- Participations		
	- Titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières	133	287	
TOTAL	133	287	
TOTAL GENERAL	12 733	63 812	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles				14 168	6 660		20 828
TOTAL				14 168	6 660		20 828
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements et aménagements divers				22 442	2 679		23 180
Matériel de transport					1 942		1 942
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL				22 443	4 621		25 121
TOTAL GENERAL				36 611	11 281		45 950
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires		Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES			TOTAL GENERAL NON VENTILE		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	287		287
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	234 078	234 078	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	22 205	22 205	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	256 570	256 283	287

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	110 574	48 580	44 137	17 857
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	22 484	22 484		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	54 817	54 817		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104 754	104 754		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	29 061	29 061		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	40 000	40 000		
TOTAL	361 690	299 696	44 137	17 857

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	50 000		53 800		103 800
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-186 714	36 156	3		-150 561
Excédent ou déficit de l'exercice	36 156	-36 156	38 751		38 751
Situation nette	-100 558		92 554		-8 010
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	-100 558		92 554		-8 010

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2025	30/09/2024
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 484	24 255
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	66 685	24 941
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 600
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	89 170	61 796

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2025	30/09/2024
Créances clients, usagers et comptes rattachés	234 078	240 339
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	14 000	28 135
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	248 078	268 474

Commentaire